



Depuis le 27 novembre 2019, l'association [F-acteur DYS](#) a créé un comité de travail pour l'inclusion professionnelle des plus ou moins jeunes portants des troubles dys.

Pour cela, cette dernière s'est entourée d'experts dans le domaine de l'insertion professionnelle.

## Qui sont-ils ?

**L'adapt, cap emploi, cfas, e2c, handi sup Auvergne, la MDPH, la mission locale, pôle emploi.**

Les missions de DYS EMPLOI 63 :

- une orientation pertinente dans ces organismes ou associations,
- une autre est d'informer les entreprises, les CFA, les lycées professionnels, les référents handicap, les directeurs des ressources humaines, les maîtres de stage, etc.
- Mais aussi dans le champ de l'autonomie et dans tous les domaines où la nécessité se fait ressentir.

**Renseignements : Patrice Cavagna**

Coordinateur pôle adulte F-acteur DYS  
DYS EMPLOI 63. Tél : 06 69 02 03 51